



Communiqué de Presse
19 janvier 2022

Les entreprises du GIPAG adoptent le label ProTarmac

Plusieurs entreprises du Groupement des industriels et professionnels se sont engagées dans une démarche de labellisation ProTarmac. C'est le premier label européen éthique, social et environnemental des professionnels de la filière aéronautique et des infrastructures aéroportuaires.

Conscients de leurs responsabilités sociétales, environnementales et économiques, leurs dirigeantes et dirigeants souhaitent au travers du label ProTarmac s'engager plus formellement sur le plan éthique et environnemental afin de faire de leur société un modèle d'entreprise responsable. Le label comporte de nombreux critères notamment la protection de l'environnement, la gestion raisonnée des ressources naturelles, la responsabilité sociale et éthique, la politique RSE, la traçabilité des produits, l'activité des fournisseurs et des sous-traitants, etc. En tout, 500 critères sont tous les ans passés au peigne fin au sein des entreprises.

Les vocations du label ProTarmac

Outre l'engagement sur des pratiques vertueuses, ce label a plusieurs vocations. La première, c'est pour les entreprises détentrices d'être capables, le moment venu, de montrer au grand public et à toutes les parties prenantes, la forme et le contenu de leur engagement, l'implication de la société dans son ensemble, mais également l'alignement des dirigeants avec les valeurs portées par le label ProTarmac. C'est très certainement un argument capital dans une période où l'aérien est l'objet d'une grande défiance. Le public entend le plus souvent parler de la nocivité de l'aérien, voire de l'aéronautique sans réellement en connaître les enjeux. De leur côté, les passagers sont également de plus en plus sensibles à leur empreinte environnementale dans leurs choix. Nos concitoyens ont besoin de transparence et d'implication. Le label ProTarmac prépare les chefs d'entreprise à cette confrontation.

La seconde vocation de ce label est d'être une sorte de passeport pour créer ou faire perdurer toute activité commerciale, voire institutionnelle avec des sous-traitants ou avec des administrations. Il doit permettre à des dirigeants de travailler ensemble en toute confiance, alignés sur les mêmes engagements environnementaux et éthiques. Pas besoin de mettre en place une traçabilité de la politique RSE d'un sous-traitant, le label ProTarmac s'en charge. Cela est de nature à préserver l'activité des membres du GIPAG des mauvaises surprises : un non-alignement, voire un non-respect des valeurs exigées par le label. Tout le monde sait désormais que le moindre écart, la plus petite négligence peuvent avoir des impacts négatifs sur les marques.

Une troisième vocation concerne la notion de marque employeur. Le label ProTarmac doit permettre d'améliorer des critères de gestion des relations humaines et ainsi de développer l'attractivité des entreprises en démarche de labellisation auprès des collaborateurs et futurs collaborateurs. Le secteur aéronautique et aéroportuaire a précisément besoin d'attirer de jeunes diplômés pour tout un panel de métiers.

Groupement des Industriels et Professionnels de l'Aviation Générale

C/° FNAM – 22, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 Paris – Tél. : +33 (0)1 86 64 12 36 - marlene.prost@gipag.fr - www.gipag.fr

L'amélioration permanente.

Le label permet aux entreprises d'analyser leurs pratiques, leurs méthodes afin de devenir plus vertueuses. L'identification des points d'amélioration et les axes de progression sont, dans un premier temps, faciles à déterminer. Il comporte plusieurs niveaux d'exigence qui incitent les dirigeants à actualiser leur organisation, en analysant en permanence leurs objectifs et les résultats. Il évalue également l'aptitude de l'entreprise et de son dirigeant à se conformer aux exigences européennes et leur évolution.

Le label **ProTarmac** labellise de grands groupes industriels, des entreprises de services, des ateliers de maintenance, des entreprises de formations, des infrastructures aéroportuaires, des gestionnaires de tarmac, jusqu'aux aéro-clubs. Il existe 5 niveaux de label (du niveau 1 dit « Essential » jusqu'au « 5 Étoiles »). Ils sont accessibles selon les performances des professionnels labellisés. Il est possible pour les entreprises labellisées de passer d'un niveau à l'autre en améliorant leurs scores à leur convenance. L'analyse des réponses à plus de 500 critères permet à un comité indépendant d'évaluer le niveau de performance de l'entreprise. Le label est porté par Estrads Labellisation.

Entreprises du GIPAG labellisées ou en cours de labellisation :

- AERO 85,
- AERO PYRENEES,
- AFMAé — CFA des Métiers de l'Aérien,
- AIR FRANCHE COMTE DOMERGUE AVIATION,
- AIRSERVICES,
- AVIALAVAL,
- AVIATION ET PILOTE —S E E S,
- MULHOUSE AIR SERVICE,
- SIBA Maintenance Services,
- TRIMAILLE AERO FORMATION,
- TROYES AVIATION,
- AIR COURTAGE ASSURANCES,
- NAV-CORP,
- ACTION COMMUNICATION,
- ALPES AERO MAINTENANCE,
- ASTONFLY,
- INSTITUT MECANIQUE AERONAUTIQUE ET AUTOMOBILE (IMAA Cruseilles),
- INSTITUT MERMOZ

Contact

Françoise Horiot, présidente du GIPAG, dirigeante de Troyes Aviation
Port : 06 85 41 14 04 – Tél : 03 25 74 90 00

A propos du GIPAG France

Le GIPAG est le Groupement des industriels et professionnels de l'aviation générale. Constitué de 70 membres, il rassemble des acteurs du secteur de l'aviation générale : ateliers de maintenance, écoles de pilotage, constructeurs, industriels, équipementiers sociétés de travail aérien, etc. Il a pour vocation de proposer à ses membres des solutions aux problématiques qui se posent à eux sur le plan juridique, réglementaire, voire technique. Mais le GIPAG se veut un interlocuteur constructif avec toutes les autorités qui régissent le monde aéronautique, notamment la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) et l'Agence européenne de sécurité aérienne (EASA). Sa présidente est Françoise Horiot, dirigeante de Troyes aviation.

Au propos d'Estrads

Créée en 2020 par Jean-Michel Samoyau, Estrads compte 3 labels qui apportent une solution concrète au déficit d'image de trois secteurs clés de notre économie. Le Label ProD & S s'adresse aux entreprises de la Défense et de la Sécurité, Le Label ProDemos aux professionnels des évènements, et le Label ProTarmac est destiné aux acteurs de la filière aéronautique et aux infrastructures aéroportuaires. Lancé en 2021, ce dernier prend en compte tous les acteurs du domaine : aéroports nationaux ou internationaux, aérodromes, société de maintenance, de formation à l'ensemble des métiers de l'aérien, institutionnels, industriels, sociétés de sécurité, de services (handling, chargement et déchargement du fret, ravitaillement en carburant) ou de conseils. Aujourd'hui, environ 150 entreprises ont été labellisées ou sont en cours de labellisation par ESTRADS. Les entreprises déjà labellisées peuvent communiquer en toute transparence sur leurs pratiques vertueuses en matière de RSE et de respect de l'environnement auprès notamment de leurs collaborateurs, de leurs partenaires, des institutions financières et administratives et du grand public.

